Communication à caractère publicitaire. Veuillez vous référer à toutes les caractéristiques et à tous les objectifs du fonds disponibles dans le prospectus du fonds et dans le document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

DORVAL CONVICTIONS PEA
Part R (EUR) - Acc

GESTION FLEXIBLE

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Actif net du fonds	Valeur liquidative	Date de création Part R	Code ISIN	Code Bloomberg
53.9M€	**292.99€**	**22 oct. 1993**	**FR0010229187**	**DORCROI FP EQUITY**

Gérants : François-Xavier Chauchat • Sophie Chauvellier • Gustavo Horenstein

Pays d'enregistrement

MORNINGSTAR ★ ★ ★ ★ ☆

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Dorval Convictions PEA vise à bénéficier de la dynamique des marchés actions français et européens tout en cherchant à limiter la perte en capital lors des périodes de retournement conformément aux critères du PEA et du label ISR. Le fonds pratique une gestion active et sans contrainte, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable rigoureuse. Pour ce faire, l'analyse fondamentale des sociétés éligibles est combinée avec une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'équipe de gestion propose une gestion active et discrétionnaire de l'allocation. L'exposition aux actions peut varier de de 0 à 100% ; l'exposition obligataire ou monétaire peut varier également de 0 à 100 % en fonction des anticipations. L'objectif de gestion est de surperformer l'indicateur de référence constitué depuis le 31/12/2024 de 50% de l'indice €STR capitalisé et 50% de l'indice Bloomberg Eurozone 50 dividendes nets réinvestis (EUR) sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Les grands indices actions internationaux ont de nouveau progressé significativement sur le mois d'octobre. Les marchés européens poursuivent leur progression, portés par les valeurs exportatrices qui regagnent du terrain après plusieurs mois de sous-performance. La stabilisation de l'euro contre dollar et la réduction des incertitudes liées aux droits de douane aux Etats-Unis contribue à ce mouvement.
Le fonds progresse sur le mois plus lentement que son indice de référence. Le panier cœur, bien que riche en valeurs exportatrices, sous-performe sur la période. Le thème de la Reflation européenne consolide, alors que l'impact du budget tarde à se matérialiser dans les chiffres. Enfin, le thème des financières, moins dynamique, contribue toutefois positivement. Le bilan des publications des valeurs bancaires est favorable et le secteur présente toujours une valorisation attractive.
Le contexte économique reste favorable aux marchés financiers, mais le renchérissement de la valorisation des actions incite à une relative prudence dans les allocations.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).

investissement socialement responsable ISR
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Les investissements en taux sont particulièrement sensibles aux variations de taux d'intérêt, et le fonds pourrait perdre de la valeur en cas de hausse des taux d'intérêt. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le risque lié à la gestion discrétionnaire, le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque lié à la taille de capitalisation, le risque de marché, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié à l'investissement en titres spéculatifs à haut rendement, le risque lié à l'utilisation des instruments dérivés, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

DORVAL CONVICTIONS PEA
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

GESTION FLEXIBLE

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM. Les calculs de performances de l'indicateur de référence sont, à compter du 1er janvier 2013, réalisés dividendes nets réinvestis. Depuis le 31/12/2024, l'indicateur de référence constitué de 50% de l'indice €STR capitalisé et 50% de l'indice Bloomberg Eurozone 50 dividendes nets réinvestis NR (EUR).

EVOLUTION DU TAUX D'EXPOSITION

Ce graphique illustre depuis la création du fonds sur l'échelle de droite le taux d'exposition mensuel du fonds aux actions lors de 5 périodes boursières distinctes : le temps des crises (2009-2011), la reflation sous l'époque de Mario Draghi (2012-T3 2017), la maturité du cycle économique (T4 2017 à mars 2020), la pandémie de Covid-19 (avril à décembre 2020), la reprise post-Covid (2021). Sur l'échelle de gauche est affichée la performance du fonds, celle de son indicateur de référence ainsi que la performance du marché actions européennes représenté par l'Euro Stoxx 50 DNR. Touchant les bornes 0% en actions lors de la crise de l'Euro à l'été 2011, Dorval Convictions PEA a également été investi à 100% à plusieurs reprises notamment en début d'année 2017.

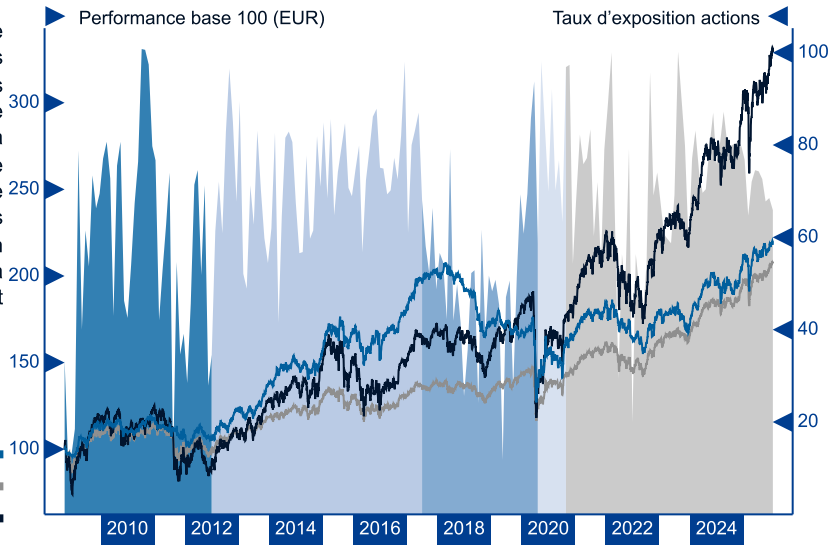

Expositions actions

- Le temps des crises
- La reflation Draghi
- Maturité du cycle
- Pandémie de Covid-19
- Reprise post-Covid

Performance DORVAL CONVICTIONS PEA Part R
Performance Indicateur de référence
Performance EuroStoxx 50 NR

Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	0.93%	1.52%	5.75%	12.14%	13.48%	34.96%	54.09%	30.64%	118.00%
Indicateur de référence	1.45%	3.58%	6.86%	11.61%	12.82%	38.86%	57.88%	59.16%	107.31%
Ecart	-0.52%	-2.05%	-1.10%	0.53%	0.66%	-3.90%	-3.79%	-28.52%	10.68%

Performances nettes annualisées

3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
10.51%	9.03%	2.71%	4.74%
11.56%	9.56%	4.76%	4.43%
-1.05%	-0.53%	-2.05%	0.31%

Performances nettes calendaires

	2025 - YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds - Part R	12.14%	5.61%	11.24%	-9.29%	12.33%	-3.63%	0.68%	-17.26%	14.14%	5.97%	12.76%	5.35%
Indicateur de référence	11.61%	7.59%	12.64%	-4.21%	11.10%	-0.54%	13.24%	-6.16%	4.43%	2.29%	3.80%	2.41%
Ecart	0.53%	-1.97%	-1.39%	-5.08%	1.23%	-3.09%	-12.56%	-11.10%	9.71%	3.67%	8.96%	2.95%

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Taux d'investissement actions brut	75.2%
Taux d'exposition actions net	65.9%

Titres vifs	75.2%
Active share	59.7%
Futures & Options	-18.8%

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats	COMMERZBANK	Renforcements	SOPRA GROUP NEMETSCHEK SE Jungheinrich AG
Ventes	Elia System Operator SA/NV	Allègements	BBVA ESSILORLUXOTTICA ASML HOLDING

Nombre de lignes totales actions	75
Nombre de lignes actions | Positions actives	75
5ère lignes actions	18.1%
10ère lignes actions	27.7%

Top 10 Actions | Positions actives	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
ASML HOLDING	Pays-Bas	Technologie	5.6%	Panier cœur (hors thématiques)
SAP AG	Allemagne	Technologie	4.5%	Panier cœur (hors thématiques)
SIEMENS AG	Allemagne	Industries	3.3%	Reflation européenne
ALLIANZ	Allemagne	Sociétés financières	2.3%	Financières
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industries	2.3%	Panier cœur (hors thématiques)
UNIC	Italie	Sociétés financières	2.0%	Financières
TERNA	Italie	Services aux collectivités	2.0%	Panier cœur (hors thématiques)
SANOFI	France	Santé	1.9%	Panier cœur (hors thématiques)
AIR LIQUIDE	France	Matériaux de base	1.8%	Panier cœur (hors thématiques)
INTESA SANPAOLO SPA	Italie	Sociétés financières	1.8%	Financières

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Répartition par classes d'actifs

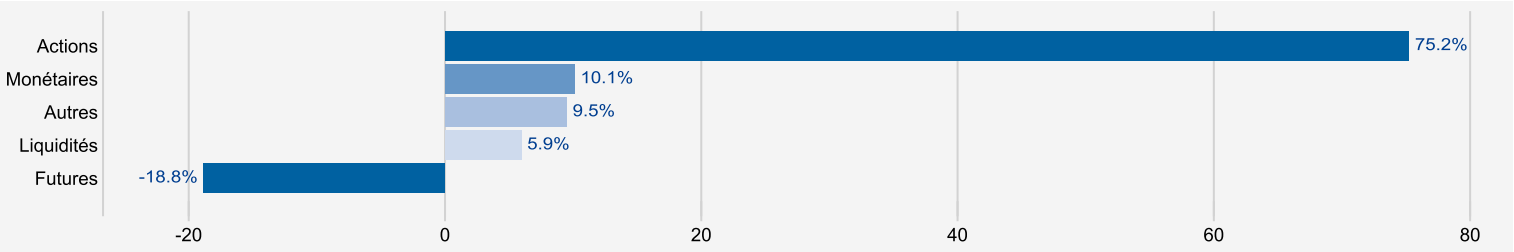

Répartition géographique *

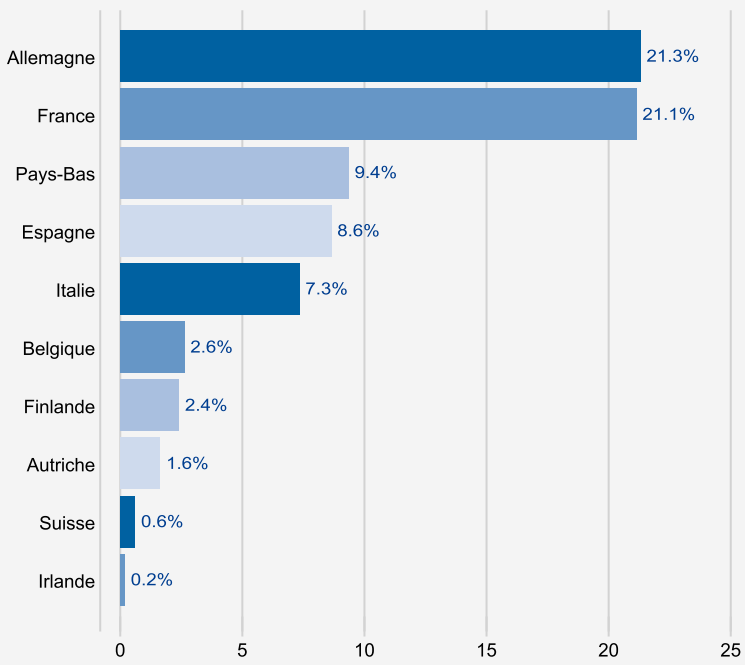

Répartition sectorielle *

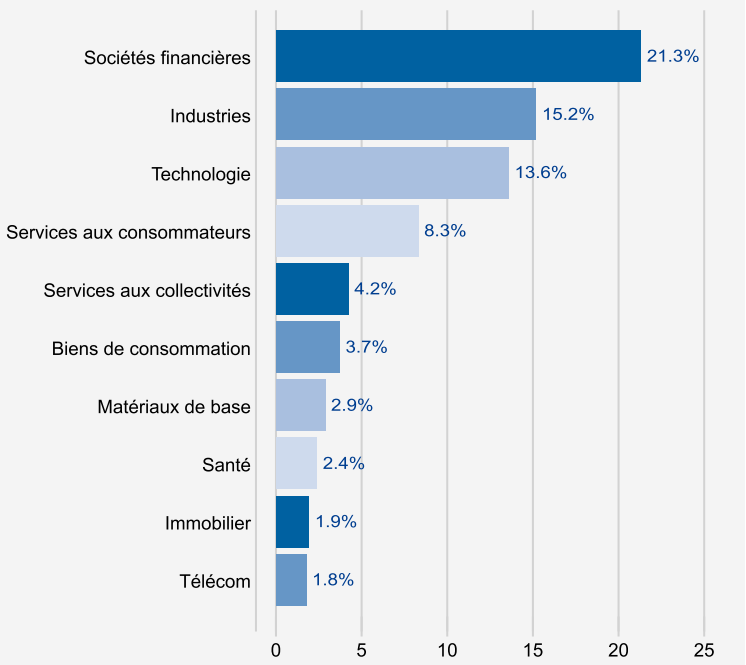

Répartition par devise

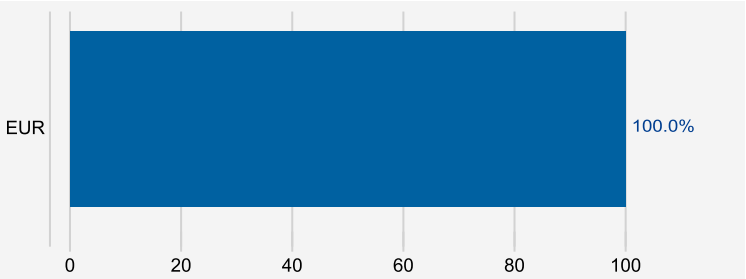

Répartition par capitalisation *

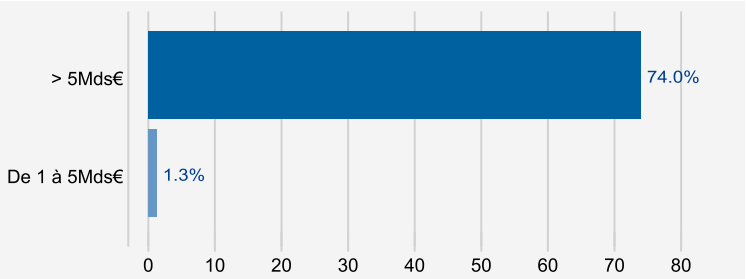

* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	1.09	0.69	0.69
Bêta	1.29	1.38	1.21
Alpha	-0.04	-0.09	-0.04
Ratio d'information	0.20	-0.27	-0.13
Volatilité - Part R	10.16	10.79	10.75
Volatilité indicateur	7.60	7.60	8.30
Volatilité Euro Stoxx 50	15.20	15.23	16.61

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	130.22%	du 30/03/2009 au 27/10/2025
Perte maximale enregistrée	-38.77%	du 19/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	1791	jours
Fréquence de gain	55.45%	par mois

CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DU FONDS

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP	Date de 1ère VL de la part	22 oct. 1993	Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Domicile juridique	France	Société de gestion	Dorval Asset Management	Décimalisation de la part	Oui
UCITS	Oui	Dépositaire	Caceis Bank France	Investissement minimum	Un millième de part
Horizon de placement	5 ans	Valorisateur	Caceis Fund Administration	Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Eligibilité au PEA	Oui	Fréquence de Valorisation	Quotidienne	Commission de rachat	Néant
Devise	EUR	Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés	Frais de gestion et de fonctionnement	1.80 %
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs	Execution des ordres - Heure de Paris		Commission de surperformance	
Date de création	14 sept. 1993	Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL		20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)	
Indicateur de référence	50% €STR capitalisé + 50% Bloomberg Eurozone 50 NR (EUR)				

METHODOLOGIE MORNINGSTAR ©2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Méthodologie détaillée disponible ici : http://global.morningstar.com/equitydisclosures/

METHODOLOGIE QUANTALYS disponible sur le site https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology

DORVAL CONVICTIONS PEA
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

GESTION FLEXIBLE

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/ opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier "Gouvernance" représente à minima 40% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval AM.

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/

STRATEGIES ESG

Intégration	Best in universe	Engagement	Exclusion
✓	✓	✓	✓

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

77.4

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	77.4	85.1	70.6	79.5	100%
Univers d'investissement	68.6	70.6	62.8	75.5	100%
Ecart en %	+13%	+21%	+13%	+5%	+0%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

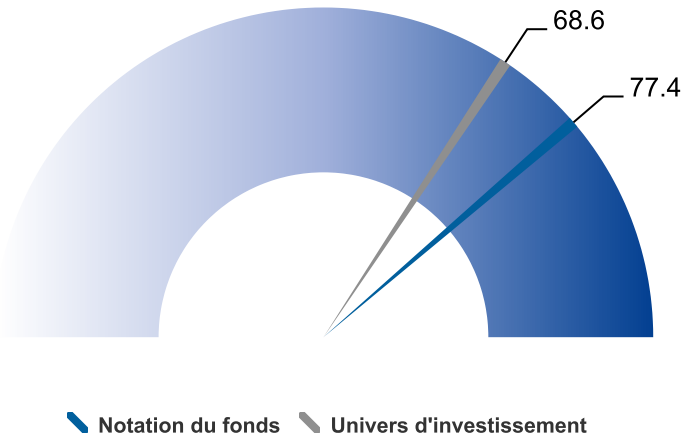

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation

* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40. (cf règle spécifique en page 8)

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
ASML HOLDING	88.9	74.3	100.0	93.4	5.6%
SAP AG	83.4	84.0	85.7	80.7	4.5%
SIEMENS AG	84.2	93.5	70.0	90.4	3.3%
ALLIANZ	84.0	100.0	87.4	72.6	2.3%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	88.2	100.0	72.2	84.4	2.3%

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

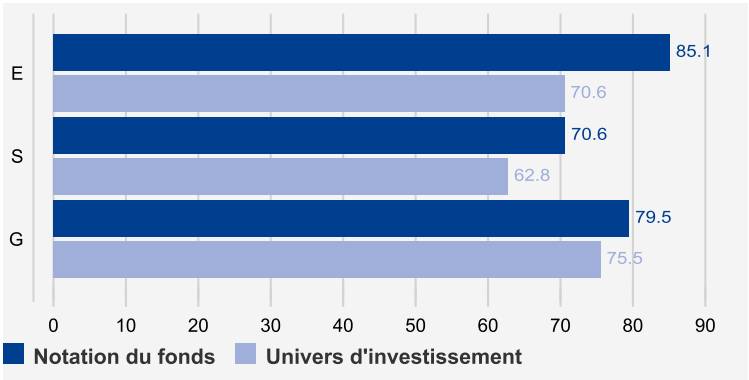

Sources : Dorval AM, MSCI - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

PERFORMANCE ESG DU FONDS

L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
							2024		2023	
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	**99%**	91%	1.1x	100%	99%	**96%**	88%	**95%**	47%
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'Accord de Paris	**27%**	44%	0.6x	100%	98%	**30%**	33%	**31%**	56%
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	**79%**	56%	1.4x	100%	100%	**78%**	60%	**70%**	/

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)

94.3%	74.7%	67.8%	58.5%	55.0%

La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)

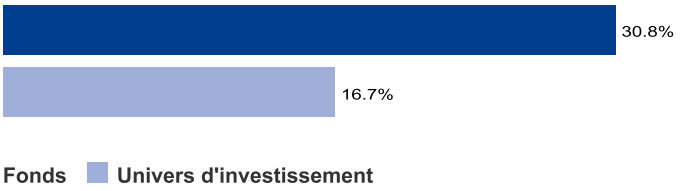

Le taux de contribution à la transition représente la proportion d'émetteurs présents dans les secteurs d'activités à fort impact climatique (Code NACE A à H et L) et disposant d'un plan de transition climatique considérés comme crédibles en cohérence avec des cadres de références alignés avec les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris. Cet indicateur s'appuie sur une méthode d'évaluation des stratégies de transition climatique des entreprises sur la base d'une analyse des trajectoires de décarbonation, une analyse des moyens et de la gouvernance mis en place par les entreprises.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE

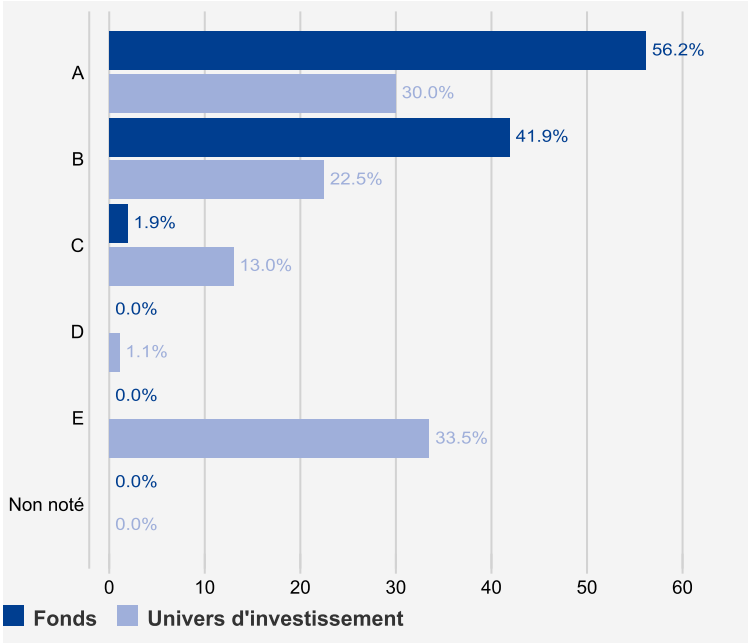

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

POUR EN SAVOIR PLUS

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer au travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.

Plateforme VDS Statistiques de votes | Rapport climat | Rapport PAI | Rapport d'engagement

DÉFINITIONS

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.
Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : Alpha = MoyenneFonds - (MoyenneIndice * Beta)
Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : Beta = CovarianceFondsIndice / VarianceIndice ;
• CovarianceFondsIndice : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence
• VarianceIndice : la variance des performances hebdomadaires de l'indice
• MoyenneFonds, MoyenneIndice: les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice
Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.
DNR : Dividendes nets réinvestis
Fonds flexible : Produit financier dont l'allocation entre les classes d'actifs est variable dans le temps pour s'adapter, à tout moment, aux nouvelles configurations de marché.
Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.
Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.
L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.
Le temps des crises : La crise des subprimes (2007/08) puis celle de l'euro (2011/12) imposent la plus grande prudence.
La reflation Draghi : Le discours de Mario Draghi en juillet 2012 met fin à la crise de l'euro et inaugure une relance monétaire massive et durable.
Maturité du cycle : Après des années de reprise économique et de revalorisation boursière, le potentiel de hausse se réduit et les risques de déception remontent.
Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.
Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris(volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : RatioInfo = (PerfsFondsAnnualise - TauxSansRisque) / (FondsStdDev * Sqrt (52))
• PerfFondsAnnualise : la performance annualisée du fonds sur l'horizon
• TauxSansRisque : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon
• FondsStdDev : L'écart type des performances du fonds
Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : RatioInfo = MoyenneDiff / StdDevDiff
• MoyenneDiff : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence
• MoyenneStdDev : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence
Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.
Taux d'exposition actions net : Le taux d'exposition actions net correspond au taux d'investissement actions, ajusté de l'impact des stratégies dérivées en pourcentage de l'actif du fonds.
Taux d'investissement actions brut : Le taux d'investissement actions brut correspond au montant des actifs investis en actions exprimé en pourcentage de l'actif du fonds.
Titres vifs : Détention en direct au sein du fonds d'actions ou d'obligations émises par une entreprise cotée (ou non cotée dans l'absolu) ou un Etat sur un marché boursier.
Panier Euro Stoxx 50 : Entreprises de l'indice EURO STOXX 50, indice représentant les 50 plus grandes entreprises de la zone euro.
Position active : Position prise par le gérant selon sa conviction sur la valeur qui engendre une exposition et un risque
Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.
Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.
Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).
Intégration : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.
Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.
Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

MENTIONS LÉGALES - AVERTISSEMENT ET RISQUES PRODUIT

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la règlementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
Société anonyme au capital de 964 968 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

111 boulevard Pereire 75017 Paris
Tél. : 01 44 69 90 44
Fax. : 01 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Louis ABREU
T : +33 1 87 75 81 24 - louis.abreu@dorval-am.com

MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au **31 octobre 2025**

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Natixis Investment Managers International (www.im.natixis.com) et des agents payeurs/représentants.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

Dorval Asset Management - Un affilié de Natixis Wealth Management
Société Anonyme au capital de 964 968 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
Tél. +33 1 44 69 90 44 - Fax. +33 1 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Natixis Wealth Management
115, rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris CEDEX 02 - Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 70 70 - **www.wealthmanagement.natixis.com**
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 166 117 719,46 euros - 306 063 355 RCS Paris TVA : FR 08 306 063 355
Établissement de crédit agréé par Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Courtier d'assurances n° ORIAS 07 006 332 - Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris
Titulaire de l'identifiant unique REP papiers - n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME.

GROUPE BPCE